

COMPTE RENDU DU FORUM PUBLIC
AGENDA 21 D'AGEN – DIAGNOSTIC PARTAGE

12 DECEMBRE 2007

Les intervenants

Mairie d'Agen

M. RENARD, Adjoint au Maire

M. BEDOURET, Adjoint au Maire

CRP Consulting,

Valérie DENIS, Consultante

Mathieu BERTRAND, Consultant

Le déroulement du forum

M. Renard ouvre le Forum : l'objectif de la réunion est de présenter les résultats du diagnostic aux participants. Il s'agit de faire un retour du travail réalisé aux participants des ateliers de concertation de mai 2006. Ce Forum a été élargi à l'ensemble des habitants et usagers d'Agen afin d'ouvrir la réflexion.

La présentation du diagnostic doit permettre l'ouverture d'une réflexion collective sur des objectifs de Développement Durable pour l'Agenda 21 d'Agen.

La réunion est animée par le bureau d'étude CRP Consulting, qui accompagne la mairie dans sa démarche. Les éléments de diagnostic et des premières pistes d'objectifs sont présentés pour les 4 axes du diagnostic de Développement Durable :

- Axe 1 : Un modèle d'urbanisation à instaurer à l'échelle du territoire,
- Axe 2 : Une dynamique économique à impulser, rimant avec cohésion sociale et territoriale,
- Axe 3 : Une qualité de vie à préserver,
- Axe 4 : Une volonté de gouvernance.

Pour chaque axe, des éléments de cadrage sont présentés, avant une ouverture de discussion, thème par thème.

La séance

L'aménagement et l'habitat : une recherche d'équilibre sur un territoire élargi

Le taux de logements sociaux est très important sur Agen et faible sur les autres communes de l'agglomération. Il est donc souhaitable de trouver un meilleur équilibre au niveau du territoire, en articulation avec la communauté d'agglomération et les communes qui la composent.

Sur Agen, parmi les logements sociaux, il y aurait beaucoup de logements étudiants et pas assez de logements destinés aux familles en centre ville. Il faut donc renforcer la mixité générationnelle du centre.

La notion d'équilibre territorial doit être élargi à l'ensemble des domaines de l'aménagement du territoire : commerces, formes urbaines, ... le tout devant être pensé en lien avec la problématique des déplacements.

La nécessité de maîtriser le coût foncier est également évoquée.

Le renforcement du lien social dans les quartiers

L'importance du développement du lien social, de la vie dans les quartiers, mais aussi de la création de lien entre les quartiers est soulignée.

La communication sur la tenue des réunions des comités de quartier doit être renforcée pour améliorer la participation des habitants.

Le développement des alternatives à la voiture

Les participants s'accordent sur l'intérêt d'« enlever la voiture du centre-ville ».

Il est proposé de développer la pratique du vélo, notamment par la création de parkings vélo sécurisés et la mise en place d'un système de location de vélos.

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite

L'Agenda 21 ne doit pas oublier ce thème important. Cette accessibilité doit être prise en compte dans les espaces et bâtiments publics, mais également chez les privés, en particulier dans les commerces, ...

Le développement des éco-filières (entreprises du secteur de l'environnement)

Il existe de nombreux pôles économiques sur le territoire (pôle auto, agropole, pôle pharmacie, pôle chimie, sécuripôle). Il serait souhaitable que dans le cadre de l'Agenda 21, la création d'un écopôle soit envisagée (zone d'activités de qualité environnementale, accueillant des entreprises du secteur de l'environnement).

Une dynamique économique doit être impulsée en coordination avec la communauté d'agglomération.

L'éco-responsabilité et l'éco-citoyenneté

L'importance de l'exemplarité environnementale de la ville d'Agen est soulignée. Cependant, la mobilisation et l'implication des habitants, des associations et des entreprises agenaises sont également mises en avant pour que l'Agenda 21 soit un projet collectif avec des impacts significatifs.

Le thème « santé et environnement » devrait être traité par l'Agenda 21.

L'agenda 21 devrait également intégrer des actions en matière d'éducation à l'environnement, notamment à destination des jeunes.

La communication / concertation

Des difficultés d'appropriation de la démarche par les habitants sont notées. Ceux-ci devraient être plus informés et plus en amont des réunions. Est-il possible d'aller plus loin dans la concertation ? Les comités de quartiers souhaiteraient participer davantage à la démarche.

La mise en place d'un appel à projets, interne auprès des agents municipaux, mais également externe auprès des habitants, pourrait être un excellent moyen de mobiliser sur l'Agenda 21 et d'identifier des actions originales.

Il est aussi noté l'intérêt d'impliquer le plus possible le personnel de la mairie dans son ensemble.

Vers un Agenda 21 d'agglomération ?

Sur bien des sujets (aménagement, logement social, déplacement, développement économique, ...), la ville d'Agen et l'agglomération ont leur destin lié. Pour mener les actions de fonds en matière de Développement Durable, la ville et la communauté d'agglomération devront travailler dans la même direction.

Avec son Agenda 21, la ville d'Agen doit donner l'exemple aux autres collectivités. Il est souhaitable que la communauté d'agglomération s'associe à cette démarche mais éventuellement qu'elle s'engage elle-même dans une démarche similaire et complémentaire.